

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

du SEPT AVRIL
DEUX MILLE VINGT CINQ

DEMANDEUR :

TRIBUNAL DE COMMERCE
34, Rue de Strasbourg BP 265
à CARCASSONNE (11000).

S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOC.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. :04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET :504 120 635 00025

dossier n° 6078588



S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. :04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET :504 120 635 00025

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

Dressé le **SEPT AVRIL**
DEUX MILLE VINGT CINQ

Références à Rappeler :

6078588/INV/CP

A LA DEMANDE DE :

TRIBUNAL DE COMMERCE, dont le siège social est situé 34, Rue de Strasbourg, BP 265 à CARCASSONNE (11000), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social .

Elisant domicile en notre Etude.

AGISSANT EN VERTU D'Un jugement en matière de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal de commerce de CARCASSONNE en date du 22 janvier 2025

Nous commettant à l'effet de procéder à l'inventaire de l'actif mobilier, des garanties qui le grèvent et d'une prise du patrimoine de :

S.A.R.L. **BGO RENOVATION**
11 Rue Messidor
Hameau de Montlegun
11000 CARCASSONNE

Déférant à cette réquisition,

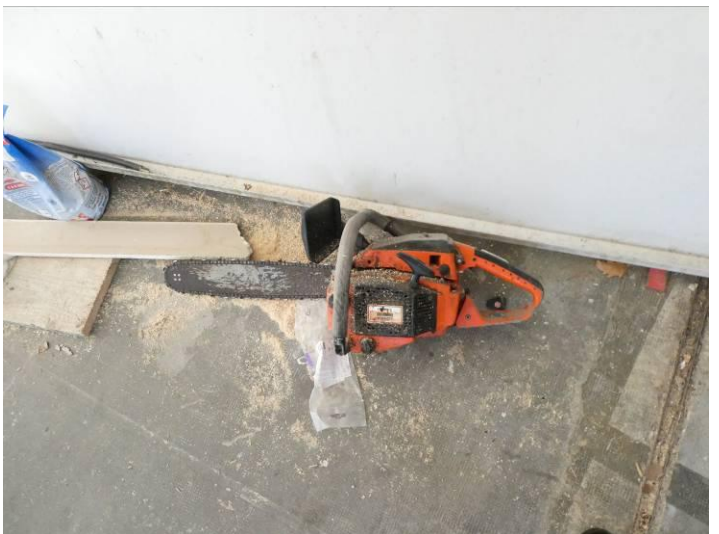
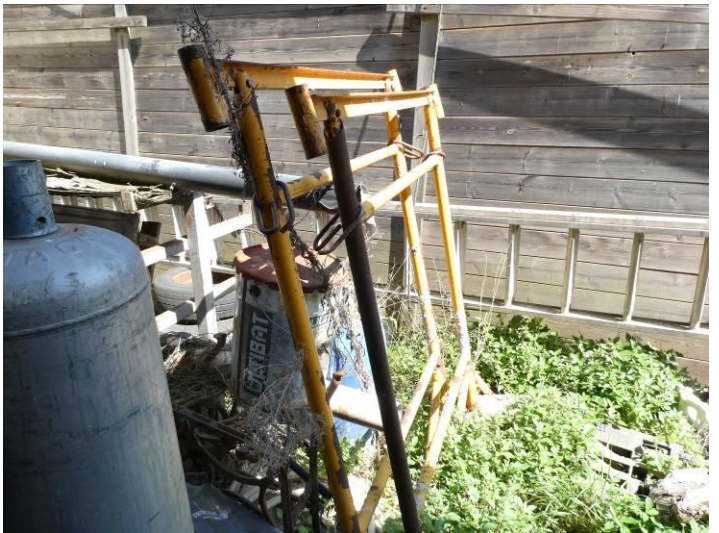
Selar **AUXILIA JURIS, Huissiers de Justice associés domiciliée 76 Allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE l'un d'eux soussigné ;**

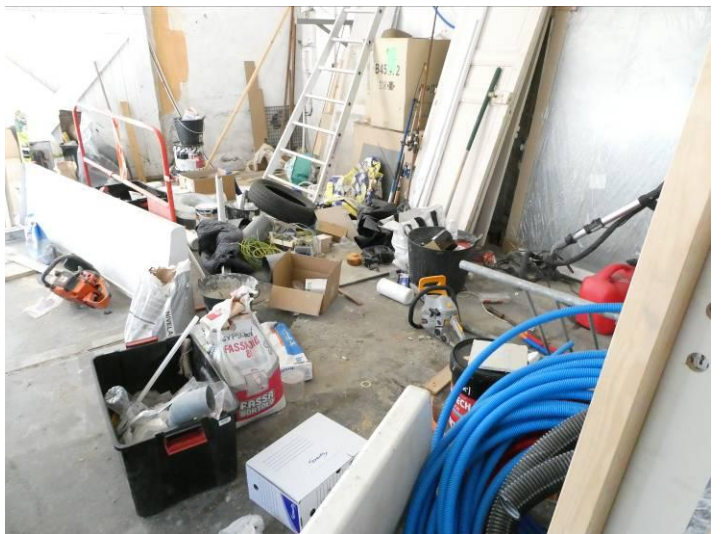
Me suis transporté rue Mazagran à CARCASSONNE, où là étant, en présence de Monsieur OUDDANE Gilles, je procède à l'inventaire de l'actif mobilier suivant :

Désignation		
1 véhicule IVECO 3,5 l 160 à plateau immatriculé GN-862-FP - année 2023 de couleur blanche, 32300 km (photos n° 1 et 2) (leasing financement IVECO auprès de CM-CIC LEASING SOLUTIONS)	LOCATION	LOCATION
1 transpalette de marque FALCON (photo n° 3)		
1 tondeuse thermique (photo n° 4)		
1 grosse perceuse (photo n° 5)		
1 perceuse filaire (photo n° 6)		
1 grande échelle métallique deux brins (photo n° 7)		

2 tréteaux pour échafaudage vieux modèle (photo n° 8)	██████	██████
1 tronçonneuse de marque BESTGREEN couleur verte (photo n° 9)	██████	██████
1 tronçonneuse de marque ISEKI (photo n° 10)	██████	██████
2 escabeaux métalliques (photo n° 11)	██████	██████
1 lot de tuyauteries et gaines diverses (photo n° 12)	██████	██████
1 lot de tuiles (photo n° 13)	██████	██████
1 ensemble de matériels usagés (photos n° 14 à 18)	██████	██████
1 compresseur (photo n° 19)	██████	██████
2 cadres de baie vitrée (photo n° 20)	██████	██████
1 cintreuse (photo n° 21)	██████	██████
██████	██████	██████









21

Ceci fait, il nous a déclaré qu'il avait fidèlement fait décrire tout ce qui représentait son actif mobilier, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé le présent acte en deux originaux, le premier sera conservé au rang des minutes de mon Etude, le second sera remis entre les mains de la requérante afin de valoir et servir ce que de droit.

Me Pascal CHABERT
Commissaire de Justice

S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET :504 120 635 00025

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

PV D INVENTAIRE D ACTIF SUR RJ OU LJ

En date du SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT CINQ

A LA DEMANDE DE :

TRIBUNAL DE COMMERCE, dont le siège social est situé 34, Rue de Strasbourg, BP 265 à CARCASSONNE (11000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social

SIGNIFIE A

S.A.R.L. BGO RENOVATION
11 Rue Messidor hameau de Montlegun
11000 CARCASSONNE

La copie du présent acte comporte 7 feuilles.

Me Pascal CHABERT



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)	
DROITS FIXES	
Article 6 & 7	250,00
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18	9,40

H.T.	259,40
TVA 20,00%	51,88
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20	
LETTRE	
Article 20	
DÉBOURS	

T.T.C.	311,28

